



Bulletin
d'Information

N°6 - Janvier 2019

Communes Délégées de :

Faverolles
Loubaresse
Saint-Just
Saint-Marc

Le Maire, les Maires Délégués, et l'ensemble des élus vous souhaitent une belle année 2019, pleine de sérénité, de joie, de partages et d'agréables moments.



Elections Européennes

Après une année blanche en 2018, nous voterons en 2019, le dimanche 26 mai, pour élire nos députés européens. Au total, ce sont les 705 sièges de députés européens qui seront en jeu pour les 5 ans à venir. En France, nous éliront au total 79 députés, mais ils ne seront plus répartis en 8 zones électorales comme c'était le cas auparavant. Une loi du 26 juin 2018 prévoit que la République Française forme désormais une circonscription unique. Les listes de chaque parti seront nationales et celles qui auront obtenu plus de 5% des suffrages exprimés bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les quatre bureaux de votes habituels de la commune seront ouverts.

Nota : vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales de Val d'Arcomie, la demande peut être faite dans n'importe laquelle des quatre mairies annexes.

Sommaire

Tour de France	P2
Compteurs Linky	P3
Projets 2018	P5
Brèves	P5 à P7
Manifestations	P8

Imprimé par la
Mairie de Val d'Arcomie
Site Internet : valdarcomie.fr

Tour de France 2019

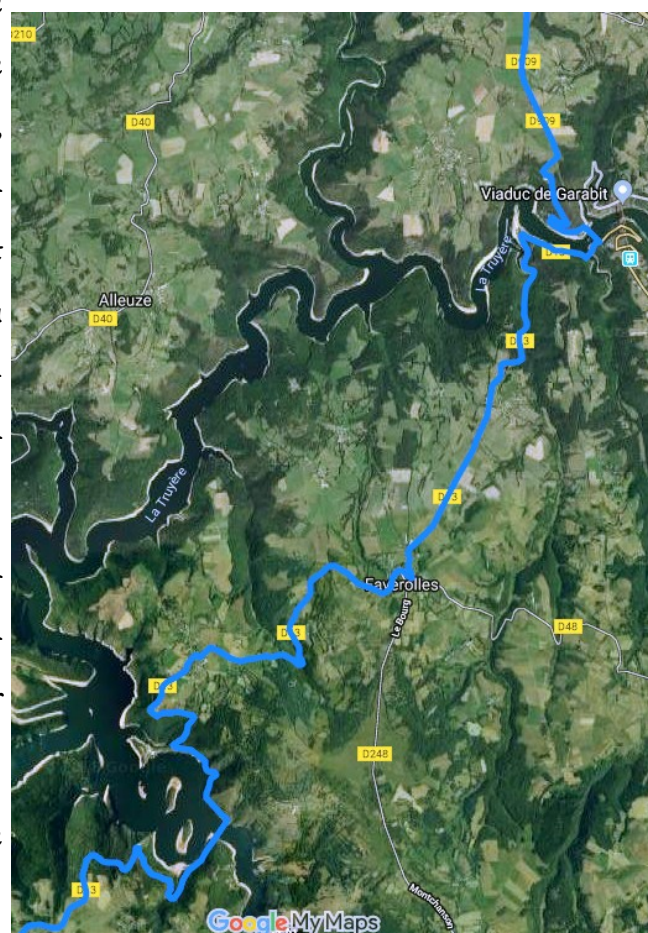
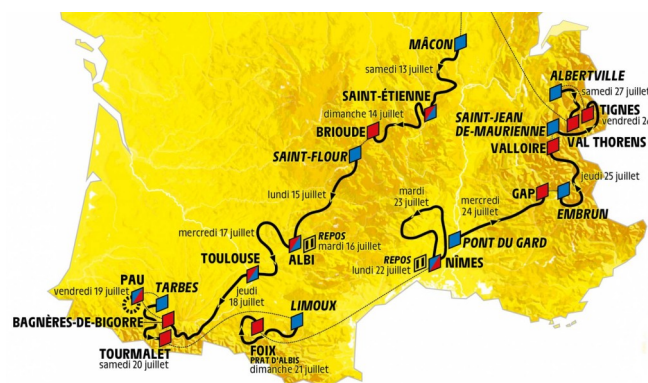
La 106ème édition du Tour de France passera par Val d'Arcomie !

La dixième étape de cette édition prendra son départ à Saint-Flour, en direction d'Albi, le 15 juillet 2019. Saint-Flour se-ra donc pour la quatrième fois de l'histoire cycliste une ville étape du Tour. Comme souvent désormais, une ville "arrivée" n'est pas forcément une ville "départ". Ainsi, la veille, le tour terminera l'étape à Brioude.

A Val d'Arcomie, le Tour arrivera depuis Saint-Flour par l'ancienne nationale 9, la D909, franchira la Truyère au pied du viaduc de Garabit puis prendra la direction de Faverolles en montant par la D13, traversera Faverolles (passage de la course prévu à 12h36, c'est précis !) direction Auriac, puis quittera la commune par le pont de Mallet direction Fridefont. Bien entendu la route sera fermée trois quart d'heure avant les horaires de passage, mais elle restera ouverte aux secours. La caravane du Tour est composée de 180 véhicules, elle passe aussi sur route fermée, le passage à Faverolles est prévu à 10h38. Huit hélicoptères et deux avions sillonneront la région le jour même et les jours précédents, pour faire les prises de vue nécessaires aux retransmissions télévisées.

Les associations désirant faire une animation le long du parcours peuvent se rapprocher de la mairie pour faire réserver un emplacement.

Plus d'infos en juin sur le site internet de la commune <http://valdarcomie.fr>.



Compteurs Linky

Enedis, l'entreprise gestionnaire du réseau électrique en France (anciennement ERDF), commence le déploiement des compteurs électriques Linky sur le territoire de la commune. Que votre fournisseur d'électricité soit EDF ou un autre opérateur, vous aurez prochainement la visite, si ce n'est déjà fait, de l'entreprise SAS Chavinier d'Aurillac, sous-traitant d'Enedis, pour installer un compteur Linky. Dans tous les cas, vous devriez être averti préalablement par un courrier d'Enedis, vous expliquant les modalités.

Vous pouvez prendre des renseignements au numéro vert gratuit 0800 054 659.



Les employés de l'entreprise Chavinier mandatée par Enedis doivent être porteurs d'une carte professionnelle. Le changement de compteur est toujours gratuit, quelques tentatives de fraude ont été signalées dans le département, en aucun cas on ne doit vous réclamer de l'argent, que ce soit pour une soi-disant caution ou autre.



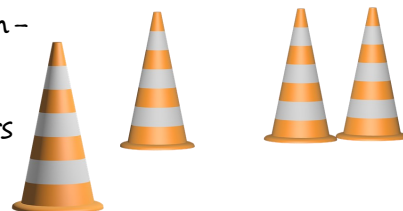
Il faut savoir que les particuliers ne sont ni propriétaires, ni gestionnaires de leur compteur électrique. Les mairies ayant toutes délégué la gestion du réseau électrique à Enedis, elles n'ont donc aucun rapport avec le déploiement de ces compteurs.



Suivi des projets 2018



- Salle des fêtes de Faverolles et réseau chaleur bois : Les marchés ont été attribués, les ordres de service sont programmés pour ce début d'année, les travaux vont débuter prochainement
- Salle communale de Saint-Marc : Les travaux ont débuté
- Village de La Fage et route de La Moure (commune déléguée de Saint-Just) : Ordres de service établis, démarrage prévu au 1er trimestre
- Villages de Pouzols et Champiols (commune déléguée de Faverolles) : Ordres de services établis, démarrage prévu au 1er trimestre
- Mise en conformité des captages d'eau : Travaux attribués à l'entreprise Marquet, ordres de service signés, dans l'attente des travaux
- Etanchéité de la mairie annexe de Saint-Just : les indemnités viennent d'être perçues, la consultation aura lieu prochainement
- Poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Aménagement d'accès dans les villages de Clavières d'Outre et Faverolles : consultation en cours
- Chemins ruraux : consultation en cours, les travaux devraient débuter au printemps
- Acquisition d'une épareuse programmée au printemps
- Traitement de l'eau des bassins : étude en cours pour un traitement complémentaire



Brèves

Chiens errants

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Ainsi, il est bon de rappeler que la divagation des animaux est depuis longtemps interdite par arrêtés municipaux des quatre communes déléguées. Des sanctions sont prévues dans certains cas, et dans tous les cas, les animaux en état de divagation sont sous la responsabilité de leur propriétaire en cas d'incident ou d'accident provoqué par les chiens.

Atelier de couture C. Frontini



Cécile Roger-Frontini est installée en famille depuis 3 ans à Bournoncles. Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, et après une formation, elle a ouvert un atelier de couture à son domicile où elle propose la fabrication sur mesure de vêtements pour hommes, femmes et enfants (prêt à porter, robes, pantalons, tuniques, accessoires de vêtement, sacs en tissu...). De plus, elle propose des transformations de vos vêtements, des retouches, des ourlets et réparations.

Vous pouvez suivre son actualité et voir ses créations sur sa page Facebook "CFrontini" ou la contacter au 06 76 91 24 70 pour tout renseignement ou prise de rendez-vous.



130 ans de la ligne SNCF Paris-Beziers

La commémoration des 130 ans de la ligne SNCF a eu lieu le 30 septembre dernier en gare de Garabit, en présence d'un public nombreux. L'APE de Loubaresse a proposé tout au long de la journée de l'Aligot-Saucisse et quelques sucreries, tandis que le comité des fêtes de Loubaresse tenait une buvette juste à côté. La journée fut un succès salué par tous.

Boulangerie-Multiple rural de Faverolles

Pour rappel, Nadine Coutarel a ouvert son multiple rural à Faverolles en juillet dernier. Elle propose la vente du pain de la boulangerie Ponsonnaille de La Garde, l'épicerie (fruits et légumes frais, fromages, charcuterie, crèmerie, boissons et même des surgelés), des viennoiseries, des pâtisseries sur commande, le gaz, le journal La Montagne... Le magasin est ouvert tous les matins de 7h à 12h30 et les après midi après 17h30 jusqu'à 19h30 (même le dimanche matin, et sauf le jeudi, jour de fermeture hors saison).



Les après midi, Nadine sillonne nos campagnes avec son camion épicerie très bien achalandé (lundi vers Loubaresse, mardi sur Faverolles, mercredi vers Auriac et Fridefont, vendredi vers St Marc, samedi sur Faverolles, tous les détails et horaires sur notre site internet, tapez "Nadine Coutarel" dans le champs de recherche).

N'hésitez pas à revenir vers Nadine pour tous renseignements ou commande au

06 76 30 83 42 ou par mail nadine.coutarel@sfr.fr.

Exposition sur la Grande Guerre

Une exposition sur le thème de la Grande Guerre a eu lieu à Saint-Just tous les week-end pendant plus d'un mois.

Un collectionneur privé, Gérard Gailard (au premier plan ci-dessous) et l'Ecomusée de Margeride se sont chargés de monter le projet. Le vernissage a eu lieu lors de la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et a réuni beaucoup de monde.



SCoT Est-Cantal

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal élabore depuis 2017 le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Est Cantal. Ce projet rassemble les territoires de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, pour construire la stratégie de développement des 20 ans à venir. Le SCoT est un document de planification et d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communautés de communes, un projet de territoire destiné à définir les objectifs des politiques publiques de développement et de renouvellement urbain, d'équipements et de services, habitat, mobilités, activités économiques et aménagement commercial, agriculture, environnement et paysage. Vous pouvez suivre l'élaboration et savoir comment exprimer vos observations sur le site www.sytec15.fr.



Le grand débat national

Un grand débat national a débuté le 15 janvier et se terminera le 15 mars 2019. Un registre de doléances a été mis à disposition des habitants à la

Mairie de Val d'Arcomie, à Loubaresse.

Nathalie Guillot-Juin, sous-préfète de Mauriac, a été désignée référent du Cantal quant à l'organisation de débats dans le département. Le site internet <https://granddebat.fr> a été mis en place par le gouvernement pour vous donner des clés pour l'organisation de débats publics. Vous pouvez également contacter le numéro vert 0800 97 11 11.

Transport à la demande

Mouv'Pass est le nouveau nom du service de transport à la demande, en porte à porte, proposé par Saint Flour Communauté au sein de ses 53 communes. Le trajet est ouvert à tous, à tous âges, du lundi au samedi, il coûte 6 € l'aller seul ou 4 € par personne l'aller en groupe. Vous devez réserver la veille avant 10H au 04 71 60 71 72 (appels du lundi au vendredi entre 9H et 12H). Les trajets peuvent se faire entre 7h et 19h du lundi au samedi. Vous êtes limité à 12 allers-retours ou 24 allers par an.

SERVICE DE
TRANSPORT À LA DEMANDE

6 € l'aller (seul)
4 € l'aller (groupe)

Transport à la demande

- + sur l'ensemble des 53 communes de Saint-Flour Communauté
- + ouvert aux habitants du territoire
- + en porte à porte et en journée

du lundi au samedi
Réservation la veille avant 10h :
04 71 60 71 72
du lundi au vendredi, de 9h à 12h

Calendrier des Manifestations

Le calendrier des manifestations est à jour en temps réel sur le site valdarcomie.fr :

DATE	EVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
ven 15 février 2019	Concours de belote	Loubaresse, Salle Polyvalente	APE Faverolles
sam 2 mars 2019	Loto du Foot	Loubaresse, Salle Polyvalente	AS Foot St Just
sam 16 mars 2019	Fête de la St-Patrick, repas irlandais le soir et bal. Dégustation de bières	Loubaresse, Salle Polyvalente	APE Loubaresse
dim 7 avril 2019 (après midi)	Quine	Loubaresse, Salle Polyvalente	APE Loubaresse
ven 12 avril 2019 (soir)	Concours de belote	Loubaresse, Salle Polyvalente	FC de Faverolles (Foot)
dim 19 mai 2019	Rando-Repas. Tripes à 8h, Rando à 9h, repas le midi	Saint Just, chapiteau	APE Loubaresse
ven 28 juin 2019	Fête de l'école. Repas le soir	Loubaresse, Salle Polyvalente	APE Loubaresse
dim 30 juin 2019	Fête de l'école	Loubaresse, Salle Polyvalente	APE Faverolles

